

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue  
le lundi 8 novembre 2010 en la salle du Conseil et à laquelle sont  
présents :

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie  
le quorum.

2010-11-263  
5429

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à  
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que  
l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2010-11-264  
5429

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à  
l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire  
tenue le 12 octobre 2010.

**QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des  
questions.

2010-11-265  
5429

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapport financier**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 octobre  
2010.

**- Aqueduc**

Pointe-aux-Outardes : 3 120 m<sup>3</sup>, moyenne : 108 m<sup>3</sup>/jr (drainage)  
Les Buissons : 15 042 m<sup>3</sup>, moyenne : 519 m<sup>3</sup>/jr (drainage)  
Station de recherche : 05-10-10 au 01-11-10 140,9 m<sup>3</sup>  
Camping de la Rive : 05-10-10 au 01-11-10 3,47 m<sup>3</sup>



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

### - Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 5 et 19 octobre 2010.

Incendies : aucune.

Premiers répondants : aucun.

Formation : aucune.

### - M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : 15 septembre 2010.

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2010-11-266  
5430

### CORRESPONDANCE:

#### Reçue:

\* Madame Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale -10-10-14- information que la période de mise en candidature pour les prix Hommage bénévolat-Québec 2011 est du 14 octobre au 13 décembre 2010.

#### Expédiée:

\* M. Jean Dugré, BPR -10-20-14- envoi de la résolution numéro 2010-10-245 afin de procéder à l'évaluation des travaux pour la mise à niveau de la rue de Baie-Saint-Ludger tel que décrit dans l'offre de service datée du 23 septembre 2010, au coût de 4 200 \$, plus taxes.

\* M. Marc Larin, Chef du service des inventaires et du Plan, ministère des Transports du Québec 10-10-14- envoi de la résolution 2010-10-246 selon laquelle le conseil demande au ministère des Transports de colmater les culées et de corriger le niveau des approches du pont par la pose d'un enrobé bitumineux.

\* Mme Patricia Huet, directrice générale, MRC de Manicouagan - 10-10-14- envoi de la résolution numéro 2010-10-255 selon laquelle le conseil désire prendre un montant de 2 100 \$ dans le Fonds Touinustouc pour les repas communautaires de la Maison des jeunes Le SQUAT et couvrir les frais de la personne-ressource qualifiée pour superviser les minis Art'Scène.

\* M. Charles Warren, directeur, Abitibi Bowater -10-10-14- envoi de la résolution numéro 2010-10-256 selon laquelle le conseil nomme M. André Lepage, maire, comme représentant de la municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de siéger à la Table d'harmonisation de l'aménagement forestier d'Abitibi Bowater.

\* M. David Thériault, Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres inc. - 10-10-14- envoi de la résolution numéro 2010-10-257 de mandater le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, afin de préparer les descriptions techniques des parcelles de terrain à acquérir et de procéder au lotissement de ces parcelles de terrain pour un montant de 3 786 \$, plus les taxes applicables.

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2010-11-267  
5431

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2010-11-08.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun règlement.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2010-11-268  
5431

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2010

Monsieur le maire fait la lecture et donne les explications du rapport sur la situation financière de la municipalité en date du 31 octobre 2010. Madame Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, apporte quelques précisions.

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter ce rapport pour dépôt.

Il est également résolu de l'inclure dans le bulletin municipal Le Cacardeur et de l'expédier à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2010-11-269  
5431

INDICATEURS DE GESTION 2009

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt le document concernant les indicateurs de gestion 2009 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, tel que présenté par Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Il est également résolu de l'inclure dans le bulletin municipal Le Cacardeur et de l'expédier à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2010-11-270  
5431

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**CONSIDÉRANT QUE**

tous les membres du conseil municipal doivent, chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant ses intérêts pécuniaires.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil de Pointe-aux-Outardes.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2010-11-271  
5432

**MANDAT – TAXES MUNICIPALES**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a des comptes de taxes de contribuables en arriérages.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault et résolu à l'unanimité, de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière et le maire pour qu'ils soient autorisés à procéder, avec des recours légaux, à faire la perception des taxes dues en 2010 et les années antérieures.

2010-11-272  
5432

**MANDAT AU HUISSIER – M. BERNARD LÉVESQUE**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a des comptes de taxes de contribuables en arriérages.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de mandater M. Bernard Lévesque, huissier, pour qu'il puisse prendre les recours légaux afin de percevoir les sommes dues des comptes de taxes en souffrance avec les frais pour dépôt à la cour de 51 \$, les brefs de saisie, les frais d'avis 5,00 \$, le mandat 5,00 \$ et les frais du huissier.

2010-11-273  
5432

**ENTRETIEN D'HIVER – RUE GAGNÉ**

**CONSIDÉRANT**

la demande reçue de l'Association des propriétaires de la rue Gagné afin de leur venir en aide concernant le déneigement de la rue Gagné;

**CONSIDÉRANT QUE**

le coût pour le déneigement de la saison 2010-2011 est au montant de 3 443,76 \$;

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité désire leur remettre un montant de 1 500 \$ pour aider au déneigement et au sablage de la rue Gagné.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité remette un montant de 1 500 \$ à l'Association des propriétaires de la rue Gagné pour les aider à payer les frais de déneigement de la rue Gagné.

2010-11-274  
5432

**DEMANDE DE FINANCEMENT – MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T.**

**CONSIDÉRANT**

la demande de financement que la maison des jeunes Le SQUAT avait fait au mois de mai 2010 afin d'ouvrir la maison des jeunes durant deux samedis;

**CONSIDÉRANT QUE**

cela a permis d'organiser des journées structurées avec quelques jeunes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remette un montant de 300 \$, à la maison des jeunes Le SQUAT pour les 2 journées organisées les samedis.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2010-11-275  
5433

AIDE ENTRETIEN – MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T.

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité avait convenu avec la maison des jeunes Le SQUAT en 2008 qu'elle aiderait à l'entretien de la future maison de jeunes après sa construction, soit en défrayant certains coûts;

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité s'était engagée à défrayer les frais concernant l'électricité, les assurances et le déneigement de la maison pour un montant n'excédant pas 5 000 \$/année.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de faire un chèque au montant de 4 214,14 \$ selon les factures déposées par la maison des jeunes Le SQUAT pour l'électricité, les assurances et le déneigement.

2010-11-276  
5433

AJUSTEMENT ENTRÉES RÉSIDENIELLES – TRAVAUX RUE DAVID

**CONSIDÉRANT QUE**

la rue David a été asphaltée;

**CONSIDÉRANT QUE**

certains accès aux résidences sont devenus plus difficiles dus à la surélévation de la route;

**CONSIDÉRANT QUE**

Les entreprises Jacques Dufour & Fils inc. nous proposent de corriger les accès déficients aux propriétés au coût de 4 750\$, plus les taxes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de mandater Les entreprises Jacques Dufour & Fils inc. pour corriger les accès déficients aux propriétés au coût de 4 750 \$, plus les taxes.

Il est également résolu que le montant des travaux soit pris à même le surplus accumulé.

2010-11-277  
5433

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA SUPERVISION DE FORAGES EXPLORATOIRES

**CONSIDÉRANT**

l'estimation budgétaire concernant la supervision des travaux de forage exploratoires;

**CONSIDÉRANT QUE**

le but des forages exploratoires est de valider s'il existe un potentiel aquifère, tant au niveau quantitatif que qualitatif, aux cibles de forage identifiées lors du levé géophysique.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller, Patric Frigon et résolu à l'unanimité, de mandater la firme Mission HGE pour la supervision des travaux de forage exploratoires, au coût de 17 330 \$, plus taxes.

Ces travaux font partie de la programmation de travaux 2010-2013 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2010-11-278  
5434

TRAVAUX EAU POTABLE – FORAGES EXPLORATOIRES

**CONSIDÉRANT**

les soumissions reçues pour la réalisation de travaux de forage exploratoires;

**CONSIDÉRANT QUE**

le plus bas soumissionnaire conforme est la firme Samson et Frères inc.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de mandater la firme Samson et Frères inc. pour réaliser des travaux de forage exploratoires, au coût de 39 178,92 \$, taxes incluses.

Ces travaux font partie de la programmation de travaux 2010-2013 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

CHANGEMENT POMPE (SURPRESSEUR) – STATION DE  
POMPAGE SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

2010-11-279  
5434

PISTE CYCLABLE – ÉTUDE TECHNIQUE POUR TRAVERSER LA  
RIVIÈRE

**CONSIDÉRANT QUE**

pour la continuité du projet de piste cyclable, il faut identifier le meilleur endroit pour traverser la rivière St-Athanase;

**CONSIDÉRANT**

la proposition de la firme BPR pour déterminer l'endroit le plus favorable pour traverser la rivière, énumérer les travaux requis, établir une méthode de travail et fournir une estimation grossière.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la proposition de la firme BPR pour déterminer l'endroit le plus favorable pour traverser la rivière, énumérer les travaux requis, établir une méthode de travail et fournir une estimation grossière, au coût de 7 500 \$, plus taxes.

Il est également résolu de prendre le montant de 8 100 \$ dans le Fonds Toulnostouc.

2010-11-280  
5434

SIGNATURES – CONVENTION COLLECTIVE

**CONSIDÉRANT**

les négociations pour la première convention collective des employés de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QU'**

il y a eu entente entre la partie syndicale et la partie patronale.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'entériner la signature de la première convention collective avec les employés de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2010-11-281  
5435

**HEURES D'OUVERTURE – BUREAU MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QU'**

un nouvel horaire d'ouverture du bureau municipal a été établi.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, qu'à compter du 8 novembre 2010, les heures d'ouverture du bureau municipal soient les suivantes :

Lundi	7 h 45 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mardi	7 h 45 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi	7 h 45 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Jeudi	7 h 45 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h à 12 h et Fermé

2010-11-282  
5435

**MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Patric Frigon au titre de maire suppléant pour la période du 9 novembre 2010 au 17 janvier 2011.

**AFFAIRES NOUVELLES**

Aucunes « affaires nouvelles ».

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite la population à poser des questions.

2010-11-283  
5435

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 55.

  
MAIRE  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE